

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 80 (1977)

Artikel: L'origine des familles féodales de Muriax et de Gléresse
Autor: Châtelain, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'origine des familles féodales de Muriaux et de Gléresse

par Roger Châtelain

MURIAUX OU SPIEGELBERG

La route qui de Muriaux conduit au Noirmont (Franches-Montagnes), à une altitude moyenne de 965 mètres, côtoie un monticule nommé le Spiegelberg, dont le sommet est à 1090 mètres. La partie nord, vers Muriaux, s'appelle le Creux au Loup ou le Crauloup, nom qui se rapporte plutôt à un crêt aux loups qu'à un creux. A l'ouest, de profondes et terribles côtes descendent vers le Doubs, au milieu desquelles s'étend, telle la colonne vertébrale d'un animal antédiluvien, une longue et étroite arête de rochers qui a nom les Somêtres ou Sommêtres, du latin *summitas*: sommité, ou de *summum*: le haut, le sommet. On se rend sur ces hauteurs par plusieurs côtés: du Noirmont, par des chemins et sentiers; de Muriaux, par plusieurs pistes montant les pâturages boisés; de la route, à mi-distance des Emibois et de Muriaux, par une vieille charrière. Une autre antique charrière gravit l'extrémité est du Crauloup. Les promenades dans cette vaste forêt sont un plaisir et un réconfort. Il faut espérer que toute spoliation par la civilisation moderne sera épargnée à ces lieux paisibles.

L'endroit qui attire le plus les promeneurs est incontestablement celui des premiers rochers de la lignée, ceux qui portaient le château de Spiegelberg ou des Somêtres. Des terrasses y ont été aménagées pour le visiteur. Celui-ci contemple le paysage impressionnant; sa vue plane au loin vers une perspective de sommets ou bien s'abaisse là où coule le Doubs, à six cents mètres en dessous.

C'est donc là qu'habitait une famille féodale, celle des nobles de Spiegelberg ou de Mireval, ancien nom de Muriaux, famille mentionnée dans les actes dès l'année 1315, le 27 avril: «messir Cuenez de Mireval cheualiers» et le 9 juin: «Vlricus natus domini Cunonis de Spiegilberg, militis, canonicus ecclesie Sancti Ursicini» (TR vol. 3, pp. 221, 223). Mon but n'est pas de retracer l'histoire de cette famille

et de son château. Pour mieux la connaître, l'amateur consultera principalement: Louis Vautrey, Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois, 6, p. 620 et suivantes; Arthur Daucourt, Histoire de la seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes; Paul F. Macquat, Seigneuries et châteaux des bords du Doubs dans le Jura, in Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1931, pp. 338 à 345; PA, 2e partie, pp. 66 à 69, avec illustrations; les volumes des Monuments de Trouillat.

Longtemps, j'ai cherché l'origine des seigneurs de Spiegelberg ou de Muriaux. On a prétendu, sur la base d'une tradition, que les comtes de Fenis-Neuchâtel (en Helvétie) possédaient aux Somètres, au cours du 11e siècle, une maison de chasse qui fut à l'origine du château, mais aucun document ne confirme cette supposition. Bien qu'un Henri de Spiegelberg ait siégé au tribunal du comte Louis, à Neuchâtel, en 1366, et qu'un Herrmann de Spiegelberg ait possédé un fief, au 15e siècle, dans ce comté, il ne fallait pas chercher de ce côté-là (MA p. 880 et AN 2, p. 215). Curieusement, c'est par la toponymie que j'y suis arrivé. Je vais donc entrer dans ce domaine toponymo-étymologique. Les anciennes formes du nom Muriaux: Mireval, Murival, Muriaulx, ont été traduites, probablement par la chancellerie épiscopale de Bâle ou par certains notaires, d'une façon approximative par Spiegelberg, signifiant miroir et montagne, soit *Montmiroir*. On a traduit, par exemple, d'une manière plus exacte, Le Bémont par Schönenberg (Belmont): «Jesne Jehan Guerry von Schönenberg», dossier B 137-17, Brevets des maires de la Franche Montagne, des archives de l'Etat, soit Archives jurassiennes transférées à Porrentruy en 1963. Le brevet en question date de l'an 1589.

Henri Jaccard, dans son Essai de toponymie pour la Suisse romande, publié en 1906 dans MDSR, 2e série, vol. 7, ouvrage qui, malgré son ancienneté, reste un très bon guide pour les recherches, indique à la p. 302, sous Muriaux, que l'appellation Mireval provient de mirer: regarder, et de val: vallon, vallée. Il écrit en outre que le nom allemand Spiegelberg signifie Montmirail, lequel possède à peu près le même sens. A la p. 276, sous Miriau, bois à Giez, district de Grandson, il mentionne encore Mériez sur Aven, Valais, Mérieux à Noville, district d'Aigle, Vaud ès Mouriaux à Château-d'Oex, Vaud, Montmirail à Neuchâtel, noms venant du vieux français *mirial* ou *mirail*: miroir, endroit d'où l'on a une belle vue. Je signale que trois localités en France sont dans la même classe quant au toponyme: Montmirail dans la Marne, Montmirail dans la Sarthe et Montmirey-le-Château dans le Jura. On remarque dès lors que ces noms de lieux correspondent exactement

à l'allemand Spiegelberg, soit *mont* et *mirail*. Le château des sires de Joux sur le défilé de la Cluse, près de Pontarlier, portait aussi anciennement le nom de Mireval ou Miroaz, (Musée neuchâtelois, année 1888, p. 152). Albert Dauzat, dans son ouvrage, *Les noms de lieux*, pp. 23, 156, cite les localités de Miramont, Miremont, Miraval, Mireval, Montmirail, de mirer: regarder, lieux offrant une belle vue. Il ajoute que, peut-être, c'était le siège d'un observatoire militaire romain.

L'archéologue et historien jurassien Auguste Quiquerez, tout en supposant à tort que Muriaux dérivait de *ad muros*: vers les murs, (Topographie d'une partie du Jura oriental et en particulier du Jura bernois, pp. 351, 363), estimait que la forteresse de Spiegelberg avait succédé à une tour d'observation romaine, une vigie. Cela peut être admis puisque cet archéologue a signalé la découverte, par des ouvriers, de sept monnaies romaines aux Pommerats, au lieu-dit Le Bois banal (Les Intérêts du Jura, bulletin de l'ADIJ 1947, No 1, p. 9 et cliché 235). Cet endroit n'est situé qu'à 3 km à vol d'oiseau au nord de Muriaux. J'ajoute que miroir se dit *speculum* en latin et l'on reconnaît aussitôt dans *specul* le mot allemand Spiegel; de même, *speculari* signifie regarder, observer, guetter. *Specula* désigne un lieu élevé, un sommet (voir Somètres) d'où la vue s'étend au loin et la *specula* romaine était une tour ou un poste d'observation. Quiquerez en parle souvent dans ses ouvrages et, de nos jours, ces tours de guet sont appelées miradors. Ainsi on peut admettre, puisque les Franches-Montagnes ont été parcourues sinon habitées à l'époque romaine, que la position élevée des Somètres a pu servir d'emplacement à une vigie, pour le moins construite en bois. En résumé, nous avons en français: mirer, mire, miroir, mirage, mirador, etc., qui ont pour origine le fait de regarder, d'observer, de contempler. On pourrait certainement trouver d'autres lieux-dits dans notre Jura ayant la même racine. Je cite, par exemple, Le Maira ou Mairat, petit village situé au sud de Buix, district de Porrentruy, mentionné au 14^e siècle sous les formes Mairaul, Maras, Maral et Mairat (TR 4, pp. 146, 202, 468, 716). Dans un acte relatif aux limites de la courtine de Bellelay, de 1484, je trouve le texte suivant: «le mairoy qu'est entre la Joux Martenot et ledit pourpris des Escabert jusques au pourpris de Bonnemain» (Archives jurassiennes B 133-6, Bellelay). Ce lieu-dit devait probablement se situer dans les environs du Prédame.

Que reste-t-il du château de Spiegelberg? Presque rien, un misérable morceau de mur, des escaliers étroits taillés dans le roc, tandis qu'on remarque des rochers coupés verticalement, ces parois paraissant artificielles, (voir fig. 1). Un historien de la montagne écrit au sujet de ce castel: «... la famille de Spiegelberg dont un château (ou prétendu

château) se trouvait sur l'arête des Sommètres... Il s'agissait d'une tour de guet... on ne voit absolument pas comment un château, avec la place et la vie que cela implique, aurait pu véritablement se trouver sur cette arête... Ils logeaient peut-être, et en principe, au château du Noirmont, dont le passé reste décidément bien obscur.» (A. Paul Prince, De quelques toponymes du haut plateau franc-montagnard, in «Actes» de la Société jurassienne d'Emulation, 1961, pp. 144, 145). Cet auteur écrit l'année suivante: «Leur château se trouvait probablement au plat du Crauloup, peut-être au Noirmont dont le château a un passé dont nous ignorons tout.» (A. Paul Prince, Les Franches-Montagnes dans l'histoire, p. 10). Je signale que le château de Spiegelberg est toutefois mentionné dans plusieurs documents, le premier datant de l'an 1330 environ (TR 3, p. 399). Quant au «château» du Noirmont, j'ai constaté que le linteau d'une porte en pierre est muni de la date 1741; mais cet édifice est à mon avis une construction du 16^e siècle. D'autre part, il existe chez nous des ruines de châteaux construits sur un espace restreint et dont les murailles s'agrippent aux rochers, de sorte qu'un castel pouvait fort bien se tenir sur l'arête des Somètres, voir Werner Meyer, Les grottes fortifiées en Suisse, in revue «Suisse» de l'Office national suisse du tourisme, 1976 No 3, pp. 12 à 21.

Quittant les ruines des Somètres, on se dirige vers l'est sur un sentier idyllique et, passé le tourniquet de fer qui le termine, on voit à sa droite un crêt boisé. Sur celui-ci se remarque une esplanade allongée et étroite dont le terrain a été visiblement remué. J'ignore l'origine de ces mouvements de terrain, mais il ne s'y trouve ni traces de fossés ni vestiges de fortifications. Il n'y a en ce lieu aucune vue sur le lointain, de sorte que cette place ne mériterait pas l'appellation de Spiegelberg. J'ai cherché sur «le plat du Crauloup» et sur toutes les parties de ce mont afin de découvrir quelques restes de bâtiment, mais en vain.

TR 3, p. 223, supposait que le nom de Spiegelberg provient «de la situation de ce château, dont les murs se reflétaient dans le miroir des eaux du Doubs, étalées en nappe tranquille à la base des rochers», ce qui n'est pas possible, puisque cette rivière s'étale à une bonne distance de cette base. Les nobles de Spiegelberg ou de Muriaux ont adopté pour blason un miroir posé sur six monts, c'est-à-dire des armoiries parlantes: Spiegel-Berg, Mire-Mont. Celles-ci, modifiées quant aux couleurs, ont été reprises par le district des Franches-Montagnes et par les communes de Muriaux et de Saignelégier. J'ai inventorié une vingtaine de variantes de ces armes, datant des origines à nos jours. Mais pourquoi donc le village de Muriaux, qu'on appelait autrefois Mireval ou Murival, n'a-t-il pas porté le nom de Murimont ou Miremont, et pour-

quoi ce val au lieu de mont, alors que la localité n'est pas située dans un vallon, mais dans une cuvette? C'est à cela que je vais répondre.

LE CHEVALIER CONON DE MURIAUX

Voyons qui était ce Conon de Muriaux, le premier membre connu de la famille. Dans un acte de décembre 1316 (TR 5, p. 152, document qui daterait plutôt du 3 avril), on lit que «Huquenez fils au Roy de Saint-Brais fait savoir que, par les volontés du prévôt et du chapitre de l'église de Saint-Ursanne, il a vendu à monsire Cuenne de Pleujouse, chevalier, seigneur de Myremont et à ses hoirs, tout ce qu'il tient des dits seigneurs de Saint-Ursanne à Saint-Brais et à Planois». Le titre de cette lettre, indiqué par Trouillat, ne semble pas correspondre au contenu. Pleujouse se trouve dans le district de Porrentruy, à l'est de cette ville. Concernant cet acheteur, monsire de Pleujouse, le texte donné par Trouillat est le suivant: vendu «à monsire Cnenne de Plugouse, chevalier, seignourt de Myremont (Morimont) et à ses hoirs...» L'auteur des Monuments fait donc de ce personnage un seigneur de Morimont. Fidèle Chèvre, dans son Histoire de Saint-Ursanne, p. 850, citant la vente intervenue, écrit: «Le chevalier Cuno de Pleujouse, sire de Morimont, avait des possessions à Saint-Brais dès l'an 1316». Louis Vautrey, lui, dans l'ouvrage cité, vol. 2, p. 152, mentionnant le même fait, le nomme «sire Cuene de Plugouse, seigneur de Myremont».

Ainsi, en présence de ces textes, je me suis demandé qui a dit juste. S'agit-il d'un seigneur de Morimont ou bien de Myremont? Si c'est Myremont, il s'agit de Spiegelberg, soit Mire-mont, comme expliqué plus haut; s'il s'agit de Morimont, on a affaire à un membre de la famille de ce nom, en allemand Moersberg, dont le château, situé près de Levoncourt, est cité en 1271 (TR 2, p. 205). Il est voisin de la frontière suisse, au nord de Charmoille. Afin d'être au clair sur cette question, il ne me restait qu'une voie à suivre: celle de consulter l'original sur parchemin, ce qui je fis aux Archives de l'ancien évêché de Bâle, à Porrentruy. Le document, classé sous B 240-67 Lucelle, dit textuellement: «a monsire Cuenne de Plugouse chivalier, seignour de Myreuvat». En conséquence, il se révélait que Cuene ou Conon de Pleujouse était, en 1316, le seigneur de Mireval ou Muriaux mentionné l'année précédente dans l'acte de 1315. J'apprenais donc que le lieu recherché n'était ni Morimont ni Miremont, mais Muriaux, nom écrit dans son ancienne forme Mirevat. Je commenterai plus loin ce cas. Il faut préciser que, dans les volumes de Trouillat, on ne trouve pas de

Conon de Morimont vivant à cette époque-là, ni dans les notes généalogiques sur cette maison fournies par KK 3, pp. 101 et 103 à 106. Les Morimont ont été toutefois mêlés assez tôt à l'histoire de l'Evêché de Bâle, c'est-à-dire dans la partie jurassienne actuelle où ils possédèrent des biens. L'évêque a même donné en fief à Jean de Morimont le château de Pleujouse avec ses dépendances, mais cela en 1437 (TR 2, p. 517).

Sur Pleujouse et son château, en allemand Blitzhausen, on consultera en plus des Monuments de Trouillat, L. Vautrey, cité, 2, pp. 147 à 153, la brochure de Gustave Amweg intitulée: Le Château de Pleujouse, et PA, 2e partie, pp. 25 à 29, avec 6 illustrations. Sur Morimont, voir «Actes» de la Société jurassienne d'Emulation, 1947, illustrations pp. 153 et 168, le journal Le Démocrate du 30. 7. 1970 et le Journal du Jura du 27. 6. 1974, avec photos.

Il est nécessaire d'ajouter que le château de Pleujouse est mentionné quelquefois dans les documents sous le nom de Nüwenburg, en latin Novum castrum (nouveau château), ce qui indiquerait peut-être une ancienne rénovation ou reconstruction. Dans une série de 56 noms de Pleujouse (famille, château ou village), de 1105 à 1468, que j'ai notés dans les cinq volumes de Trouillat, il se trouve 32 fois Pleujouse dans ses anciennes formes Pluiose, Pluiose, etc., 3 fois en latin, au datif Novo castro, 15 fois en allemand Nuwenburc, Nüwenburg, etc., 3 fois dans l'ancienne forme de Blitzhausen, soit Plutzschusen et 3 fois avec les deux toponymes assemblés: «Blützshusen genant Nüwenburg» (TR 2, p. 517).

Quant à Conon de Pleujouse, il est mentionné dans d'autres pièces d'archives. A la fin du 13e siècle, il fut maire de Bienne: le 12 mars 1292, «Cuono de Pluiosa tunc villicus in Byel» (TR 2, p. 522); également l'année suivante, le 12 mars 1293, puis le 19 juin 1294 «Cuono villicus tunc in Bielle» (FRB 3, No 563, 594). En 1302, le 20 janvier, il est châtelain de Porrentruy «in Porrentru» et vice-gérant (vice-administrateur) en Ajoie pour l'évêque de Bâle (TR 3, p. 24). Ici, il figure sous l'appellation: dit de Pleujouse «coram Conone dicto de Pluiose». Connu donc dès 1315 comme seigneur de Muriaux-Spiegelberg, il apparaît encore dans un acte du 24 mars 1317, mais il est décédé avant le 13 novembre 1320, son fils Imier étant cité à cette date comme fils de feu Conon de Spiegelberg (TR 3, pp. 256, 707).

Les enfants de Conon de Pleujouse ont porté le plus souvent le nom de Spiegelberg ou Muriaux. On en connaît six, soit cinq fils et une fille, laquelle épousa Henri de Bassecourt. Les hommes avaient pour prénoms Ulrich, Imier, Jean, Imier le jeune et Henri, tandis que

le nom de baptême de leur sœur est inconnu. Sous le nom de Pleujouse, l'un des frères, Jean, est connu par un acte du 24 mars 1317 «Jehannins filz mon sy Cune de Pluiouse», puis un autre frère, Imier le jeune, est titré de noble homme Ymellinus, donzel, fils de feu Conon de Pleujouse, chevalier, le 28 janvier 1332 (TR 3, pp. 256, 749). Or, Ymellinus est le diminutif de Imier par rapport à Imier l'aîné ou le vieux. Je trouve Imier le jeune de Spiegelberg dans des pièces de 1329 et 1336, et sous le diminutif de Hemerlin de Muriaux avec ses frères Jean et Henri, dans une autre de 1337 (TR 3, pp. 444, 737, 776). Conon de Pleujouse a donc eu un fils appelé Ymellinus ou Ymellin et Conon de Muriaux un fils prénommé Hemerlin. Ce diminutif était rare à l'époque, car c'est le seul que j'aie trouvé dans les documents publiés de la région. Il y a donc là une confirmation de l'origine de la maison de Muriaux-Spiegelberg. Pour compléter cette confirmation, d'autres certitudes viennent s'y ajouter.

Cette famille possédait en Ajoie des propriétés importantes, soit personnelles soit en fief, révélées par les ventes que ses membres se firent entre eux ou firent à des tiers. Entre les années 1320 et 1337 eurent lieu plusieurs de ces ventes pour des biens sis à Porrentruy, Pleujouse, Fregiécourt, Vendlincourt et d'autres lieux. En particulier, Conon de Muriaux possédait une maison à Porrentruy (TR 3, pp. 224, 444, 707, 708, 717, 738, 749, 751, 764, 765, 776). En outre, un acte de 1341 cite deux pièces de terre dans le territoire de Charmoille, situées entre celles de Rochier de Fregiécourt et des «hoirs de Cuene de Muriaux», tandis qu'un autre acte, de 1308 celui-ci, mentionne une pâture jouxtant la terre de Spiegelberg «I pecia iuxta terram de Spiegelberg et Johannem Piunesat», sise à Fregiécourt (TR 3, pp. 793 et 123). Par ce document du 5 janvier 1308, Walther dit de Niuwenburg, chevalier, ou Walther de Pleujouse (comparer l'acte de mai 1305 dans TR 3, p. 84), ainsi que sa femme et ses enfants, vendent quinze journaux de terre situés à Fregiécourt et l'on apprend ainsi que le lieu de Spiegelberg apparaît sept années avant sa mention de l'an 1315.

Il est remarquable, à propos de ces ventes par les Spiegelberg, que plusieurs d'entre elles se rapportent à Fregiécourt; de même, celles qui ont été faites par Walther de Pleujouse, mentionné ci-dessus, en 1305 et 1308, et par Jean de Pleujouse dit Joler, en 1329 et 1330, sont également en relation avec cette localité (TR 3, pp. 84, 122, 737, 741). On peut donc admettre sans difficulté, semble-t-il, que la terre dite de Spiegelberg, au territoire de Fregiécourt, est bien en rapport avec le Spiegelberg des Somètres. Enfin, en 1332, le chapitre de Saint-Ursanne remet à l'abbaye de Lucelle, entre autres, une rente de deux sols assise

sur un chésal à côté des biens des fils de Spiegelberg (TR 4, p. 646). Le lieu exact n'est pas indiqué, mais il pourrait être Fregiécourt. Il est vraisemblable que, dans cette famille, certains biens ont pu lui parvenir par des femmes ensuite de mariages, mais les témoignages sont trop nombreux pour qu'on soit tenté de tout nier en un seul bloc. De toute façon, cette maison de Muriaux a certainement connu l'aisance sinon la richesse. Les biens dont ont disposé à Fregiécourt Walther de Pleujouse et Jean dit Joler de Pleujouse démontrent suffisamment les possessions de cette famille féodale, d'autant plus que Fregiécourt est un village très voisin à l'ouest de Pleujouse. Cette localité a connu également une famille noble portant son nom, mentionnée dès 1218 avec Henri de Fregiécourt, chevalier, puis en 1221 environ et 1233 (TR 1, pp. 472, 484, 529). Cette famille était peut-être une branche de celle de Pleujouse. Auguste Quiquerez, dans son Armorial manuscrit de l'Evêché de Bâle, aux Archives jurassiennes, affirme que les armoiries des Fregiécourt étaient identiques à celles des Pleujouse et il en fournit un dessin.

Louis Vautre, cité, 2, p. 152, écrit que Jean, fils de Conon de Pleujouse, occupa la charge de prévôt de Porrentruy. Cela ne me semble pas exact, car, le 24 mars 1317, paraissent ensemble dans le même acte Jehannin, fils de Conon de Pleujouse, et Jean, prévôt de Porrentruy, qui était lui aussi un Pleujouse (TR 3, p. 256 pour l'année 1317 et, pp. 322, 707, années 1323, 1321 concernant le prévôt). La question est compliquée, car il a existé, dans cette première moitié du 14^e siècle, plusieurs Jean de Pleujouse: outre les prénommés, on trouve Jean dit Joler, écuyer de Pleujouse, fils de Walther dit Joler, en 1305 et 1330 (TR 3, pp. 85, 741), puis Jean dit Rochier, fils d'un autre Walther de Pleujouse, en 1305 également (TR 3, pp. 84, 122; ici TR a copié Ruttier au lieu de Rochier); enfin Jean, fils de feu Thiébaud de Pleujouse, vers 1344 (TR 3, p. 827).

L'ANCIEN NOM DE MURIAUX

La forme ancienne Myreuvat qui désigne Muriaux nous éclaire, à mon avis, sur ce que devait être le nom primitif et juste de cette localité, car celle-ci n'est pas située dans un val, mais bien dans une cuvette. Cette appellation formée de *mire* et de *vat*, qu'on peut donc écrire Mirevat, est à classer dans la même catégorie que les toponymes ayant la désinence *vent* ou *vant*. On aurait ainsi Mirevant comme Champvent, Champvans, Courtelevant, Damvant. Champvent avec son château est à

l'ouest d'Yverdon, Damvant dans le district de Porrentruy, Courtelevant au-delà de la frontière suisse, au nord des villages ajoulots de Montignez et Lugnez, et un Champvans se trouve dans le Jura français. Henri Jaccard, cité, p. 71, voit dans Champvent le territoire du vent ou exposé au vent.

Le château de Muriaux étant placé sur un mont et le village situé au pied de ce mont, les scribes d'autrefois auront transformé la désinence *vat* en *val* pour faire Mireval. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le nom primitif de Muriaux ait possédé un *t* final, car on trouve encore celui-ci en 1398 sous la forme «Meruhalt» mentionné par André Rais (Livre d'or des familles jurassiennes, article Bonnemain: faudrait-il plutôt lire «Mervhalt»?) De plus, je constate que des localités du district de Porrentruy comme Cornol, Courgenay, Courtemautruy, Montenol et Porrentruy, avaient aussi primitivement un graphisme muni du *t* final lequel s'est perdu par la suite. Je cite Coronoto, Coronolt, Coronot en 1136, 1139, 1147, 1173, Curtgenart, Corgenerth en 1173, 1218, Cortemaltrut en 1152, Montenot, Montinolt en 1173, 1200, Punrentrut en 1136 (TR 1, pp. 264, 277, 301, 322, 353, 441, 472). Puisque les toponymes des villages de Coronot ou Coronolt et de Montenot ou Montinolt se sont mutés par la suite en Cornol et en Montenol, on comprend pourquoi celui de Mirevat a suivi la même évolution pour devenir Mireval. Si le nom ancien de Muriaux n'avait pas été corrompu, je pense que cette localité s'appellerait aujourd'hui Mirevant tout comme le Dampvat que je trouve en 1464, devenu Damvant (Archives jurassiennes B 207-13, Délimitations de la seigneurie de Montjoie). Ce sont là les curiosités de la toponymie!

LES DYNASTES DE GLÉRESSE OU LIGERZ

Auguste Quiquerez, dans son ouvrage manuscrit sur les seigneuries et châteaux de l'ancien Evêché de Bâle, consacre un chapitre à Pleujouse (Tome 2, pp. 47 à 55, Archives jurassiennes), et il écrit: «Un autre fait curieux qui se rattache à l'origine des Pleujouse se trouve dans un acte de 1237 par lequel Volmar de Ligerz revendique une terre donnée à Fregiécourt par Huzo de Pleujouse, à l'abbaye de Lucelle, terre provenant des ancêtres de Volmar, en sorte qu'on pourrait croire à une origine commune de ces deux familles. (Zeerleder 1, 310.)» Il y a erreur ici de la part de cet auteur quant à la référence, car ZR donne à la p. 310 un acte de 1236 qui concerne le chevalier Ulrich von Jegistorf (Jegenstorf) et une vigne située «sub castro Ligerte». La

localité de Gléresse est riveraine du lac de Bienne. La pièce en question, de 1237, se trouve dans TR 1, p. 547, qui indique au titre: «Henri de Thun, évêque de Bâle, donne à l'abbaye de Lucelle le chemin qui conduit de Charmoille à ce monastère; Volmare, châtelain de Gléresse, lui donne aussi des pâturages à Fregiécourt.» L'évêque le fait du consentement de Frédéric de bonne mémoire, comte de Ferrette, et de Bourcard, noble châtelain de Hasenbourg (Asuel, au sud de Pleujouse). Volmar de Gléresse est titré de «nobilis vir Volmarus castellanus de Ligric». La partie du document qui intéresse est celle-ci: (je respecte le latin et l'orthographe reproduits par Trouillat et je supprime un passage inutile) «Insuper eciam iam dicti Volmarus et filius eius communionem in pascuis ville... Frigiecourt... olim ab antecessoribus suis collatam, confirmando predictis fratribus innovarunt». Il s'agit ici des frères de l'abbaye de Lucelle, au nord-est de Pleujouse. Volmar a scellé l'acte. Or, Huzo de Pleujouse n'est nullement mentionné dans cette charte, mais on sait que dans celle de l'an 1136, par laquelle Humbert, archevêque de Besançon, et Adalbéron, évêque de Bâle, confirment la fondation de l'abbaye de Lucelle par Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon, à l'est de Besançon (TR 1, p. 262), cet Huzo ou Huzon de Pleujouse et sa famille avaient fait don de nombreuses possessions à cette abbaye, comme d'ailleurs bien d'autres nobles de la région. Dans l'acte en question, il est nommé Huzone de Pluvioso; puis on lit: «Predictusque Huzo et parrochiani de Frigiscurth omnem communitatem pascuarum et aliorum usuum, et puicquid habebant a publica via usque ad vestrum cenobium, ... excepta silva, vobis concesserunt.» Ainsi, la jouissance de pâturages sis à Fregiécourt, qui avait été concédée par les prédécesseurs de Volmar de Gléresse, est confirmée à Lucelle par lui-même et son fils. Pour le lecteur, je reproduis ce que Louis Vautrey, cité, 2, pp. 29, 30, a écrit au sujet de cette reconnaissance: «Au milieu de ces illustres donateurs, cités dans les actes de fondation, nous trouvons les paroissiens de Fregiécourt, qui de concert avec Huzo de Pleujouse, autorisent le couvent à user de tous leurs pâturages et lui octroyent libéralement tout ce qui leur appartient depuis la route jusqu'au monastère; ils ne se réservent que la forêt appelée Nervas.» Puis: «Le droit de pâture accordé à l'abbaye en 1136, fut l'objet de nombreuses contestations qui prirent fin en 1237 par une reconnaissance régulièrement faite de ce droit séculaire. Volmare, châtelain de Gléresse et son fils Henri confirmèrent aux frères de Lucelle l'usage en commun des pâturages de... Fregiécourt.»

Malgré l'absence du nom de Huzon dans le document de 1237, la supposition de Quiquerez se tient parfaitement lorsque, comme je l'ai

indiqué plus haut, on sait tous les biens possédés à Fregiécourt par la maison de Pleujouse. Dans une autre pièce, de l'an 1218 (TR 1, p. 472), relative à une composition intervenue entre Bourcard d'Asuel et l'abbaye de Lucelle, au sujet de dîmes et de propriétés, se trouvent parmi les témoins présents, cités après Bourcard de Ferrette neveu de Bourcard d'Asuel: «Volmarus de Liegerche, Henricus miles de Frigiescurth, Petrus villicus de Coronoth» (Cornol, à l'ouest de Fregiécourt), ce qui est tout de même significatif. Encore concernant les rapports Gléresse-Lucelle, je mentionne un document dans TR 3, p. 676, qui m'apprend qu'en 1294, les frères Jean et Henri de Gléresse «recognoverunt se religiosi monasterii Lucellensis juste et legaliter vendidisse jus percipiendi tres partes de decima frugum et aliorum quorumcunque villae de Courcellis prope Blumberg, Bisuntinensis diocesis, decima inquam divisa seu dividenda in quatuor partes cum omnibus juribus.» Il s'agit de Courcelles au sud de Florimont et au nord de la localité de Montignez en Ajoie.

Il existe donc de fortes présomptions quant à l'origine commune des familles de Gléresse et de Pleujouse, mais la première descendrait plutôt de la seconde qui apparaît plus anciennement, car Ulrich de Gléresse, le premier de la souche, ne survient qu'en l'an 1178 (TR 1, p. 370). Cette hypothèse touche de très près à la certitude, car un fait important vient heureusement la consolider. En 1870 environ, des fouilles ont été entreprises dans les ruines du château de Gléresse et l'on y a découvert une moitié de matrice d'un sceau féodal très ancien portant le nom de Pleujouse. A la fin du siècle passé, E. Bloesch annonçait l'existence de cette matrice sigillaire en bronze dans *Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, sous le titre: «Ein alter Siegelstempel» (cahier 1, pp. 300, 301, de l'an 1890); le dessin de cet objet figure dans le cahier 4 de 1889, table 16. Cette empreinte a été autrefois brisée en deux morceaux et c'en est par bonheur la partie supérieure qui nous est parvenue. Il s'agit d'un sceau équestre montrant le cheval couvert d'une housse et monté par un cavalier, disons plutôt un chevalier, tenant un écu et brandissant une épée. Le Musée national suisse à Zurich a eu l'amabilité de me fournir des photos du moulage de ce sceau en m'autorisant à le publier ici. La légende qui apparaît indique: (voir fig 2)

S. HE... PLVIVSE

L'auteur supposait que cette matrice avait appartenu à Henri de Pleujouse mentionné dans un acte du 21 juin 1362 (TR 4, p. 668). Cepen-

dant, Bloesch admettait qu'elle pouvait dater d'une époque bien plus ancienne: «Dieser Heinrich muss also wohl das Siegel gebraucht haben, obgleich die Tracht des Ritters allein auch den Schluss auf eine weit frühere Zeit zugelassen hätte.» En effet, il est incontestable que ce sceau ne peut provenir du 14^e siècle, car l'aspect et la position du cavalier comme surtout la forme de son heaume (casque) se placent plutôt dans le courant du 13^e siècle. Concernant ce genre de sceau équestre et ce heaume cylindrique en forme de pot, caractéristiques de ce 13^e siècle, on peut consulter à titre de comparaison Paul Ganz, *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz im 12. und 13. Jahrhundert*, pp. 65, 73, 74 et table 5, ainsi que D. L. Galbreath, *Inventaire des sceaux vaudois*, tables 7 et 8.

La légende de l'empreinte signifierait donc: *S(igillum) Henrici de Pleiuse*. Trouve-t-on dès lors un Henri de Pleujouse au 13^e siècle? A ma connaissance pas dans les *Monuments de Trouillat*, mais on lit dans UBB 2, No 292, un acte de 1280 fait à Bâle, se rapportant au chevalier Henri Zerkinden (Chaindon, district de Moutier) et à Conrad Ludwig qui louent une maison, et dont les témoins sont «Hugo de Gundelstorf» (nom allemand de Cornol) et «Heinricus de Nüwemburch». L'index de ce volume donne pour la localité de Nüwemburch: «Neuenburg am Rhein, in Baden» (Allemagne). Cette ville, située à l'ouest de Müllheim, à environ 30 km au nord de Bâle, a donné son nom à une famille noble, von Neuenburg (KK 3, p. 201). Cependant une famille comtale de Nuwenburg ou Nuenburch, que Trouillat attribue à Neuchâtel en Helvétie, (vol. 1, pp. 270, 271, 284, années 1138 à 1144), concerne en réalité Nimburg dans le district d'Emmendingen en Brisgau. En revanche, la présence de cet Henri de Nuwemburch en compagnie de Hugo de Cornol me porte à croire que nous avons affaire à un Pleujouse ou Nüwenburg. Des membres de cette famille de Cornol habitaient Bâle, comme en font foi 11 actes dans UBB 2, années 1273 à 1285, et 7 actes dans TR 2, années 1245 à 1292 (voir les index de ces volumes). J'ai mentionné, à propos de l'acte de 1218, Volmar de Gléresse témoin de concert avec Henri de Fregiécourt et Pierre, maire de Cornol, ce dernier étant certainement un noble. On trouve également ensemble, en 1292, Walther de Pleujouse, Louis de Nüwenburch (Pleujouse) et Wilhelm, maire de Cornol (TR 2, p. 517). Les Cornol étaient peut-être une branche des Pleujouse, mais on ne peut l'affirmer, faute de preuves. Toutefois, cette date de 1280 ne peut me satisfaire, car je crois la matrice du sceau de Pleujouse un peu plus ancienne. Il est curieux de constater que, durant la plus grande partie du 13^e siècle, on trouve très peu de personnages du nom de Pleujouse

dans les cartulaires et pourtant la famille comptait plusieurs représentants au 12^e siècle. Si l'on accepte cet Henri de 1280 pour un Pleujouse, on peut affirmer que c'est seulement dès cette date que des membres de cette famille réapparaissent en plus grand nombre: j'ai cité Louis de Pleujouse en 1292, Walther dit Joler en la même année, puis Conon de Pleujouse, maire de Bienne, de 1292 à 1294. Auparavant, je ne trouve guère qu'un certain P., damoiseau de Pleujouse, en 1262, que je mentionnerai encore plus loin.

Qui était donc ce seigneur de Pleujouse du sceau équestre? Les deux premières lettres du prénom permettent plusieurs suppositions, car, si l'on y voit un Henri, on peut aussi bien penser à un Herrmann, un Hennemann, un Hengonin, assez usités au moyen âge, et même à un Hesson qui est une autre forme de Huzo ou Huzon. Le premier sire de Pleujouse connu était «Lutfrid de Pluiusa» qui apparaît le 3 juillet 1105 (TR 1, p. 226) et à ce sujet, il est intéressant de découvrir les déformations que les greffiers ou copistes d'alors faisaient subir aux prénoms, tels par exemple: Lutfried, Leutfrid, Luitfried, Liefred, Liefroy, comme aussi Leutold, Lutold, Luitold, Littold, forme parente du précédent. J'ai supposé que le chevalier Henri de Fregiécourt, mentionné à partir de 1218, pouvait être le propriétaire du sceau équestre, vu la parenté très probable de sa famille avec celle de Pleujouse. Cependant, étant donné la découverte de cette moitié d'empreinte dans les vestiges du château de Gléresse, je me décide à attribuer ce sceau à Henri de Gléresse, fils de Volmar, mentionné pour la première fois en 1235 (FRB 2, p. 155). C'est sans doute lui qu'il faut reconnaître dans une charte de l'an 1262, établie à Gléresse «datum et actum in Ligersso» (FRB 2, p. 548). Ce personnage désigné par «H. miles, nobilis dominus de Ligersha» dans ce document, vend avec sa femme Encela des biens situés à Kerzers (Chiètres, canton de Fribourg). Il importe de noter que, parmi les témoins, figure «P. domicellus de Plugusa» que Quiquerez, dans son manuscrit sur les châteaux, nomme Pierre. En 1289 et 1294, apparaît encore un Henri de Gléresse, probablement fils du précédent (ZR 2, p. 356, pour l'an 1289; TR 3, p. 676 et KK 2, p. 511, pour l'an 1294). Le château de Gléresse, dont il ne reste que quelques pierres, était situé au nord de cette localité, près de la voie du funiculaire Gléresse-Prêles (PA 1, pp. 90 à 93, avec 2 illustrations).

Les grandes familles féodales, les dynastes de haut rang utilisaient le sceau équestre, toutefois sans que ce fût une règle générale. Ce n'était pas non plus un privilège, car de simples nobles ou seigneurs s'en sont servis, tandis que des maisons comtales n'en ont point fait usage. On peut considérer que les nobles de rang inférieur, qui eurent le pri-

vilège de sceller au moyen du sceau équestre, étaient des chevaliers élevés à la dignité de chefs militaires. Dans notre Jura, Oudelard comte de Soyhières (près de Delémont) use d'un sceau équestre au 12^e siècle (ZR 3, table 2). Les sires d'Asuel qui, eux, ne portaient pas le titre comtal, employaient aussi un tel sceau (Quiquerez, Armorial de l'Evêché de Bâle, manuscrit aux Archives jurassiennes, pp. 44, 73, décalques de sceaux équestres; voir aussi Bulletin de l'ADIJ, Les intérêts du Jura, octobre 1960, p. 196). Henri de Gléresse a scellé l'acte de l'an 1262, mais ce dernier n'a été transcrit qu'en copie, car FRB indique: «Nach einer Abschrift im diplomatarium Capellense vom Jahr 1531, im Stadtarchiv Bern» (Capellense = couvent de Frauenkappellen). Il est donc impossible de savoir ce que contenait le sceau du seigneur Henri. Toutefois, comme les armoiries du sceau d'Henri de Gléresse de 1289 et 1294 sont identiques à celles que portait Volmar de Gléresse dans son sceau de 1238, on peut admettre qu'Henri fils de Volmar utilisait le même emblème. Il faut savoir que l'écu du sceau équestre de Pleujouse ne porte pas d'armoiries. On trouvera les illustrations des sceaux de la famille de Gléresse dans les ouvrages suivants: pour 1238: ZR 3, table 12; Paul Ganz, cité, table 7; pour 1289: ZR 3, table 65; pour 1294: KK 2, p. 511. Pour d'autres armoiries des Gléresse, on consultera D.-L. Galbreath, Armorial vaudois, article Gléresse.

La légende du sceau équestre de Pleujouse n'étant que partielle sur la moitié supérieure de la matrice, on remarque facilement que la partie inférieure dispose d'un espace suffisant pour une inscription plus étendue. Ainsi, à mon avis, ne faut-il pas interpréter la légende seulement par S. Henrici de Pluiuse, mais supposer aussi un texte comme S. Henrici militis de Pluiuse ou S. Henrici domini de Pluiuse ou encore S. Henrici de Ligersha dicti de Pluiuse et éventuellement S. Henrici comitis de Pluiuse! Ce dernier cas, s'il avait été appelé à être comte. Un seigneur noble (nobilis dominus) pouvait devenir comte d'un jour à l'autre. A titre d'exemple, la maison de Neuchâtel sur le lac est mentionnée dès 1143 avec Mangold et Rodolphe, seigneurs (domini) de cette cité; Rodolphe eut un fils Ulrich et des petits-fils Rodolphe et Ulrich. Ceux-ci sont encore seigneurs en 1192, mais ce dernier Ulrich porte le titre de *comte* et seigneur de Neuchâtel à partir de 1195, son frère étant mort à cette date (MA pp. 8, 12, 14, 33, 35, 37). Dès lors, ce titre comtal reste dans la famille. Au moyen âge, on détruisait en principe la matrice des sceaux à la mort de leur propriétaire. Comme le sceau que j'attribue à Henri de Gléresse paraît n'avoir jamais été utilisé, je suppose qu'il a été brisé, donc rendu inutilisable avant sa mort, pour une raison qui pouvait être le fait d'une décision cassée,

d'une interdiction, d'une rupture, donc une raison que l'on ne connaîtra jamais.

ORIGINES LOINTAINES

Les auteurs qui, dans leurs ouvrages historiques, dans leurs dictionnaires, ont évoqué pour nous les familles féodales du Jura, n'ont pas insisté, comme on le constate, sur le fait qu'un noble du moyen âge pouvait porter le nom de deux localités sinon plus, et probablement ne l'ont-ils pas remarqué. Ils se sont bornés à écrire, par exemple, que des nobles de Bonfol sont sortis ceux de Vendlincourt et de Châtel-Vouhay, que ceux de Courtételle, de Courroux et de Montsevelier formaient des branches de la famille des sires de Delémont, que ceux de Bassecourt et d'Undervelier étaient issus d'une même souche. Il est vrai qu'un ouvrage sur les familles féodales du Jura reste à faire. Un noble et sa famille se donnaient le nom de la localité dont ils étaient le seigneur ou dans laquelle ils possédaient des biens importants. S'ils avaient les mêmes privilèges dans un autre lieu, ils en prenaient aussi le nom, selon les circonstances, et portaient ainsi un second nom de famille. On a donc appris que Conon de Pleujouse se nommait également Conon de Muriaux et aussi de Spiegelberg.

En examinant l'acte de 1136 (TR 1, p. 262) énumérant les donations en faveur de Lucelle, document qui résume plusieurs actes de ces donations antérieures et successives, et en consultant ceux des années subséquentes, on pourrait supposer que Werner de Pleujouse est le même personnage que Werner de Bonfol, que Bourcard et Henri de Coeuve sont les mêmes que Bourcard et Henri d'Alle, que les frères Théodoric et Gérard de Pleujouse sont identiques à Théoldus et Gérard de Porrentruy (Théoldus étant une contraction de Théodulric), que Heimo d'Asuel se confond avec Ameron de Glovelier (ces deux prénoms étant une forme de Aimon), enfin que Reigner d'Asuel et Reigner de Grandfontaine ne font qu'un. Constatons d'autre part qu'Henri d'Asuel et Henri de Coeuve ne peuvent être la même personne puisqu'ils se trouvent ensemble dans des actes. Cela doit rendre le chercheur attentif au fait qu'aux 12^e et 13^e siècles surtout, il existait moins de seigneurs féodaux qu'il n'y paraît à la lecture des chartes. J'ai dit que les Pleujouse, famille comptant plusieurs membres au 12^e siècle, sont presque inexistantes jusque vers la fin du 13^e siècle, ce qui signifie que la plupart d'entre eux ont porté le nom d'autres localités.

Les seigneurs Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon ont donc fondé, avant l'an 1125, l'abbaye de Lucelle située à moins de 3 km au nord-est de Pleujouse. L'acte de fondation n'existe plus. Des trois fondateurs, Richard continua la maison de Montfaucon, Amédée fut la souche des Neuchâtel en Bourgogne (à l'ouest de l'Ajoie, près de Pont-de-Roide), tandis que Hugues prit le nom de Charmoille, localité au nord de Pleujouse, et fut l'ancêtre des sires d'Asuel. On remarque ainsi que deux des trois frères de Montfaucon ont changé de nom de famille dans la première moitié du 12^e siècle. Concernant ces personnages, voir TR 1, pp. 241, 246, 262, 272, 278, 333; également les tableaux généalogiques de la maison de Montfaucon, in MDSR, 1^{re} série, vol. 14: F. de Gingins-la-Sarra, Recherches historiques sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Châlons dans le Pays de Vaud. Il y a lieu de noter, concernant l'acte de 1125 pour Lucelle (TR 1, p. 246), qu'on sait, depuis quelques décennies seulement, que cette pièce est un faux, mais basée toutefois sur quelques renseignements exacts. Pour Lucelle, on consultera, entre autres, André Chèvre, Lucelle, histoire d'une ancienne abbaye cistercienne, et Albert Membrez, L'abbaye de Lucelle, in Revue jurassienne, Organe de Pro Jura, 1951 pp. 41 à 58. Tout me porte à supposer que, de la maison de Charmoille-Asuel, alias de Montfaucon, et de la maison de Pleujouse, devaient descendre toutes les familles nobles de l'Ajoie et la plus grande partie de celles du Jura jusqu'au lac de Biemme. Dès lors, que faut-il penser de l'origine des seigneurs de Pleujouse, tige de Muriaux et des Gléresse, qui ne paraissent pas être sortis de la grande maison de Montfaucon, connue dès l'an 1040 avec Conon de Montfaucon, lequel aurait appartenu à la famille des dynastes de Grandson (MDSR 14, cité p. 11).

Curieusement, les seigneurs nommés de Charmoille et d'Asuel portaient le nom de localités encadrant celle de Pleujouse et les châteaux d'Asuel et de Pleujouse se trouvaient très près l'un de l'autre, comme si ces deux forteresses étaient destinées à se contrecarrer, à se faire pièce l'une à l'autre (voir les photos des reliefs de ces châteaux dans Virgile Rossel, Histoire du Jura bernois, pp. 74, 77). Pourtant, les Pleujouse ont fait des dons importants à Lucelle et des membres de ces familles se retrouvent ensemble dans les chartes. Il y a là une énigme, mais peut-être, en remontant plus haut dans le temps, ces deux familles se rencontraient-elles quelque part. Lutfrid de Pleujouse, qui apparaît en 1105, une vingtaine d'années avant la fondation de Lucelle, est témoin dans l'acte du don de l'église d'Altkirch que fit au monastère de Cluny Frédéric (de Ferrette), fils de Thierry, comte de Montbéliard. Peut-on



Fig. 2
Sceau équestre de H. de Pleujouse, 13e siècle, fragment, cire moderne. Photographie du Musée national suisse, Zürich.

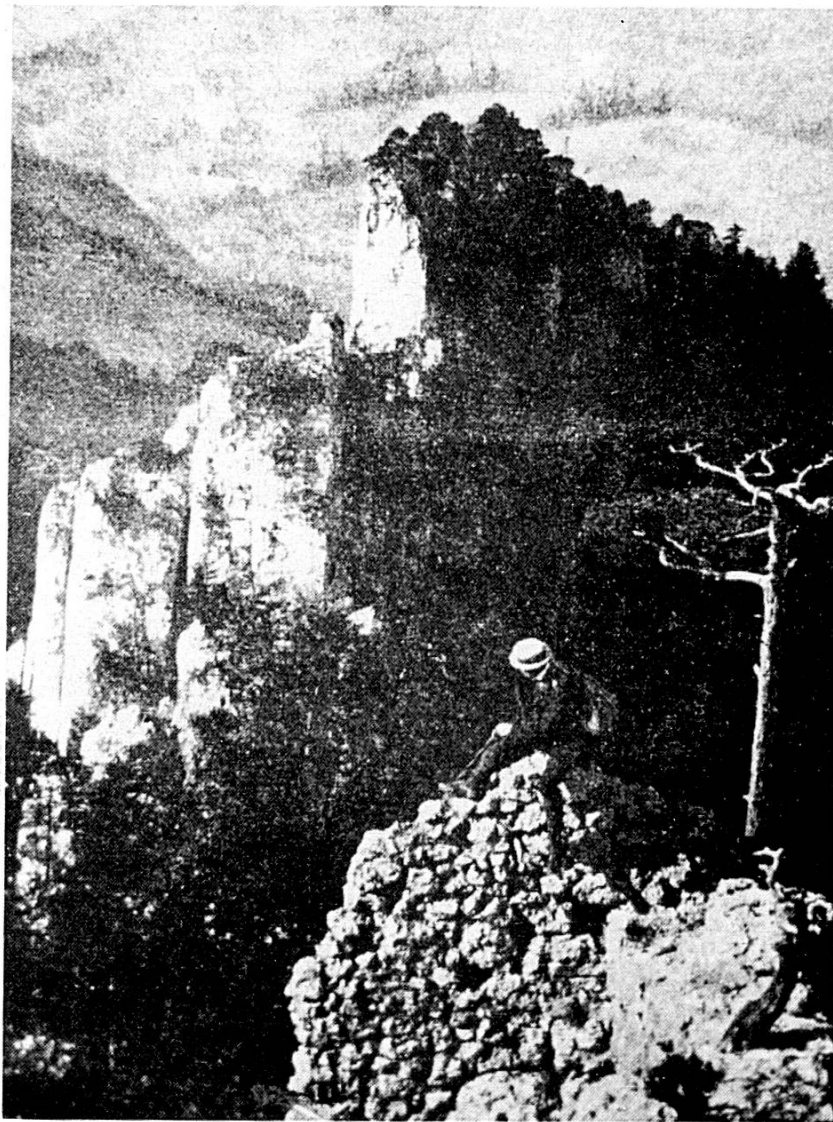


Fig. 1
Vestige du château de Spiegelberg. Photo d'après un dépliant touristique de 1925 environ.

admettre que son origine se situerait elle aussi, à l'instar des Asuel, du côté de l'ouest, dans les départements français actuels du Doubs et du Jura? C'est probable.

La lignée des rois de Bourgogne qui s'éteignit en l'an 1032 avec Rodolphe, troisième du nom, régnait aussi bien d'un côté que de l'autre de la chaîne du Jura. Ces monarques étaient souverains dans le territoire qui forme aujourd'hui la Suisse romande, c'est-à-dire la Bourgogne transjurane, que certains auteurs ont appelée la Bourgogne de l'Aar. Leur domination s'étendait aussi sur notre pays jurassien, puisque le dernier des Rodolphiens donna en 999 à l'évêque de Bâle l'abbaye de Moutier-Grandval avec ses dépendances, laquelle était une abbaye royale. Il fit également don du comté de Vaud à l'évêque de Lausanne, du comté du Valais à l'évêque de Sion, du comté de Vienne (France) à l'archevêque de ce nom. (Sur le royaume de Bourgogne, voir René Poupardin, *Le Royaume de Bourgogne, 888—1038.*) Aux 10^e et 11^e siècles, ces rois et leurs successeurs emmenèrent dans leur suite en Helvétie des dignitaires de leur cour, des personnages de haut rang, des familiers, qui furent les ancêtres des grandes familles féodales du pays. Dans les anciennes chartes, on découvre leurs prénoms, dont quelques-uns sont bizarres: Adalgaud, Amaury, Boson, Dalmace, Enguison, Landric, Narduin, Rigaud, Siebold, Tiemar, Turumbert, Vidon, Vilencus, sans compter les Bourcard, Conon, Humbert, Lambert, Ulrich. Ces familles se ramifièrent par la suite au point de devenir fort nombreuses. Il suffit d'étudier la féodalité de notre Suisse romande pour constater qu'à la fin du 13^e siècle presque chaque village avait donné son nom à une famille noble. Dans MDSR 14, cité, p. 3, l'auteur écrit: «Parmi les grands barons originaires des provinces voisines de la Suisse qui, sous l'empire du régime féodal, étendirent leur domination sur les terres du pays romand, les sires de Montfaucon et les princes d'Orange de la maison de Châlons-Arlay, tiennent le premier rang, soit par l'illustration de leur race et l'importance des seigneuries qu'ils ont possédées sur les deux versants du mont Jura...»

Les recherches pour l'identification d'une famille féodale quant à ses origines, quant à sa provenance, se basent, si les documents ne précisent rien, sur l'étude de la transmission de leurs possessions, de leurs armoiries et de leurs prénoms dans la famille. Je rappelle à titre d'exemple que j'ai mentionné plus haut les propriétés des Muriaux-Spiegelberg en Ajoie. Concernant les armoiries, il est possible d'établir des déductions intéressantes. Elles apparaissent dans la seconde moitié du 12^e siècle et trouvent leur épanouissement dans la première moitié du 13^e siècle. Les sires de Neuchâtel en Bourgogne, alias de Mont-

faucon, portaient pour armes «de gueules (rouge) à la bande d'argent». La bande est identique à un bandeau placé en travers du champ de l'écu, de gauche en haut à droite en bas; cette pièce placée dans l'autre sens s'appelle la barre. L'envers d'une bannière qui porte une bande donne une barre. Les sires d'Asuel en avaient aussi une dans leur blason, soit «d'argent à la bande de gueules». En Ajoie, les nobles d'Alle et de Bonfol ont aussi opté pour la bande, ceux de Cœuve pour la barre, avec changement de couleurs. Au sud, les seigneurs de Courtelary arboraient la bande d'argent sur fond de gueules, comme ceux de Corgémont, tandis que ceux de Tramelan prenaient la barre avec les mêmes couleurs. Sur la bande ou la barre, certains ont ajouté des meubles héraldiques, tels des tourteaux (boules) pour Alle, des feuilles de lierre pour Courtelary, Corgémont, Tramelan. Et, fait important, l'écu des Gléresse était lui aussi chargé d'une bande «d'azur (bleu) à la bordure d'or et sur le tout une bande de gueules». En consultant divers parchemins aux Archives de la ville de Berne, j'ai découvert un sceau de Gléresse, de 1370, dont l'écu ne porte que la bande, donc démunie de la bordure.

Les sires de Salins, au sud de Besançon, blasonnaient de deux façons: «d'or à la bande de gueules» et «de gueules à la bande d'or». Une autre famille, issue des comtes de Bourgogne, la maison de Chalon (ou Châlons) arborait également la bande d'or sur fond de gueules, tandis qu'une de ses branches ajoutait une étoile au haut de cette bande (Chalon-Arley). Les comtes de la Basse-Alsace avaient aussi la bande dans leurs armes, de même que les marquis de Baden en Brisgau. Cette bande, répandue dans une aire s'étendant de Chalon à Baden et jusqu'au bord du lac de Biemme, même aussi du lac de Neuchâtel, si l'on tient compte de la bande du blason des sires de Grandson, constitue à mon avis un rappel de «la bannière primitive de Bourgogne» comme la désignent Léon et Michel Jéquier dans leur *Armorial neuchâtelois*, 1, p. 138. A. et B. Bruckner ont consacré un fort volume aux bannières suisses, le *Schweizer Fahnenbuch*. On y trouve en illustrations non seulement la bannière d'Asuel (table 6), mais aussi celles de Bourgogne et de Thoune. Si je cite celles de Thoune, c'est qu'elles portent aussi une bande chargée d'une étoile à son sommet (armoiries des seigneurs de ce nom) et, depuis longtemps, je me suis demandé pourquoi cet emblème héraldique était identique aux armes des Chalon-Arley. Est-ce un hasard si un Henri de Thoune fut évêque de Bâle de 1216 à 1238? La ville de Thoune était, il est vrai, située en Bourgogne, puisque Interlaken l'était aussi, selon un acte de 1220, «... *ecclesiam Sancte Marie virginis, sitam in Lausannensi episcopatu, in*

comitatu Burgundie, inter lacus, Matton vulgariter nominatam». (Le roi Frédéric prend l'église d'Interlaken sous sa protection, FRB 2, p. 19).

En ce qui concerne le blason à la bande des Courtelary, Corgémont et Tramelan, il importe de noter que des seigneurs du val de Saint-Imier furent témoins d'actes de confirmations par les Asuel, soit en 1161 Volmar et Conrad «de Susinch» (la Suze, rivière du vallon de Saint-Imier) et en 1173, Volmar et Henri de Courtelary (sans doute le même Volmar qu'en 1161). Ces témoins sont en compagnie d'autres nobles de l'Ajoie, en particulier avec trois Pleujouse en 1161 (TR 1, pp. 341, 352). En outre, un sceau de Simon de Courtelary, de 1296, que j'ai examiné, contient la bande sans les feuilles de lierre (Archives de l'Etat, Berne, Fach Erlach); l'acte se trouve dans FRB 3, p. 658. Je signale d'autre part que dans l'acte de 1136 est mentionné un domaine (praedium) que Berthold de Douanne a donné à Lucelle; cette localité est voisine de Gléresse et les Douanne sont titrés de seigneurs dans d'autres documents.

Il est bien entendu que certaines familles ont adopté des armoiries différentes de celles du blason originel, cela pour éviter une répétition exagérée des emblèmes, pour choisir des armes parlantes ou pour d'autres raisons. Les Muriaux-Spiegelberg ont choisi pour armoiries parlantes le miroir posé sur des monts. En Ajoie, quelques familles ont adopté la croix en sautoir ou croix de Saint-André. Les nobles de Bienne ont utilisé dans leurs sceaux huit armoiries différentes, dont deux ont quelque parenté avec celles des Gléresse, mais l'emblème le plus ancien est formé de deux haches placées en sautoir. Ce dernier est pareil à celui des Boncourt-Asuel; y aurait-il eu ici une origine commune?

Les armoiries des Pleujouse sont identiques, ou à peu près, à celles des Fregiécourt, mais ne sont connues que depuis le 14^e siècle. Un sceau de Jean de Pleujouse, prévôt de Porrentruy, de 1325, donne un «coupé de... à deux fascés ployées de... et de... à une rose de...» (les couleurs sont inconnues). L'acte est dans TR 3, p. 720; le dessin du sceau, dans l'Armorial manuscrit de Quiquerez, p. 76 G. On ne connaît pas les armoiries anciennes des Pleujouse, d'autant plus que les membres de cette famille n'apparaissent guère sous leur nom dans les documents du 13^e siècle. Toutefois, il suffit de savoir que leur branche des Gléresse a maintenu la bande bourguignonne.

Dans le cadre de ce travail, il est impossible d'indiquer toutes les références héraldiques. Notre pays jurassien ne possédant pas un armorial régional et complet, je me borne à mentionner quelques sources: Jules et Léon Gauthier, Armorial de Franche-Comté; Jean-Baptiste

Guillaume, *Histoire généalogique des sires de Salins au comté de Bourgogne*, pp. 344/345, sceaux; Léon et Michel Jéquier, *Armorial neuchâtelois*; D. L. Galbreath, *Inventaire des sceaux vaudois*, pp. 4, 5; du même, *Sigilla Agaunensia*, in *AHS* 1925, p. 1 et suiv.; *Livre des fiefs nobles de l'Evêché de Bâle, 1441*, dont les armoiries publiées par Karl von Neuenstein: *Wappenkunde*; *Armorial des communes du Jura bernois*, et dossier lui ayant servi de base; C. Lang, A. Baehler, H. Türler, *Das alte Biel und Umgebung*; Paul Martin, *Les armoiries de l'Alsace*, in *AHS* 1953, annuaire, pp. 31 à 46; Olivier Clottu, *Les nobles de Courtelary*, in *AHS* 1966, annuaire, pp. 42 à 52; Paul Ganz, *Geschichte der heraldischen Kunst*, cité, pp. 18, 137, 138 et sceau de Walther d'Asuel, 1255, à la table 9; TR 5, note p. 689 pour Corgémont.

Lutfrid de Pleujouse apparaît en 1105, une génération avant l'arrivée en Ajoie des sires de Charmoille-Asuel et, en 1141, son château est déjà désigné comme nouveau château: «Ouzho de Nuwenburc» (TR 1, p. 284). On croirait que ce castel en avait remplacé un plus ancien, à moins que le premier des Pleujouse l'ait appelé Neuchâtel en souvenir d'ancêtres venant d'un lieu portant ce nom. Dans l'acte de 1136 se trouvent encore présents des seigneurs de Novo Castro: Walon, Pierre, Gérard et ses fils Werner et Hugo. Ces trois derniers prénoms sont aussi portés par les Pleujouse à cette époque. Trouillat présume que ces Novo Castro étaient sires de Châtillon sous Maîche. Jean-Baptiste Guillaume, dans son ouvrage: *Histoire généalogique des sires de Salins au comté de Bourgogne*, paru en 1757, et qui donne d'utiles renseignements sur les familles féodales de cette région, écrit qu'il existait dans ce comté trois maisons nommées de Châtillon, (pp. 26-à 28). La question reste ouverte.

Dans le courant du 11^e siècle, des membres de la famille de Montfaucon se rencontrent dans les chartes avec celle des sires de Salins, issus d'une branche des comtes de Bourgogne (Frédéric de Charrière, *Recherches sur le couvent de Romainmôtier*, avec *Cartulaire de Romainmôtier*, in *MDSR*, 1^{re} série, vol. 3, pp. 149, 152, 172, 445, 452, 470; pour Châtillon, voir pp. 156, 174, 253, 441, 453, 460). Dans la généalogie des Salins publiée par Jean-Baptiste Guillaume, introduction pp. 10, 11, ainsi que dans l'ouvrage cité de Frédéric de Charrière, j'ai constaté que certains prénoms de ces dynastes se retrouvent chez les Pleujouse: Létald, Hugues, Gérard. En 1136, Huzon de Pleujouse avait pour fils Gérard et Hugo. Huzo ou Huzon est d'ailleurs une forme ancienne de Hugo ou Hugues, tandis que Létald est une forme de Leutold, Lutold, Litold, Luitold, Luitard et parente de Leutfrid, Lutfrid, Luitfried. Dans d'autres noms d'après l'an mille, ont trouve, par

exemple, des formes diverses comme Aimon, Aimar, Amaury, Amalric, comme Bernon, Bernold, Bernard, comme Guido, Wido, Widon, Wuidon, qui sont donc des modifications d'un même prénom.

On a donné aux dynastes de Blonay des origines diverses (Blonay, château et ville au nord de Montreux). Maxime Reymond, dans son étude Hypothèses concernant l'origine de la maison de Blonay (AHS 1910, pp. 131 à 137), rattache celle-ci à la maison de Salins par un Luithard ou Luithold possessionné à Blonay vers l'an 993. Il a trouvé que, dans la dynastie de Bourgogne-Salins, trois personnages du nom de Luithold ont existé. J'ajoute qu'en 1095, un certain Leutfroy du Château de Fruence fait un don à Romainmôtier (MDSR 3, cité, p. 104). Or, Château-Fruence ou Châtel-Saint-Denis est situé au nord de Blonay. En outre, Pierre des Portes, appartenant à la famille des donzels de Châtel-Saint-Denis, possède en 1301, un sceau avec l'écu à la bande (D. L. Galbreath, Inventaire des sceaux vaudois, p. 148). Selon Jean-Baptiste Guillaume, cité, p. 41, Hugues de Blonay était, vers l'an 1100, seigneur du château de Joux (ou Mireval, p. 53) près de Pontarlier.

Je puis dès lors émettre l'hypothèse suivante: la maison de Pleujouse pourrait être une descendante de celle de Salins, au vu des prénoms dans ces familles et de la bande rouge sur bordure d'or des armes de Gléresse, rappelant le blason des Salins, d'or à la bande de gueules. De plus, dans les actes relatifs à Lucelle, de 1218 et 1237, que j'ai mentionnés, et où, d'une part, Volmar de Gléresse paraît comme témoin avec Henri de Fregiécourt et où, d'autre part, il confirme la donation de pâturages par ses ancêtres, se trouvent parmi les témoins dans le premier un Wido de Salins, moine à Lucelle, et dans le second un Walter chevalier de Salins. N'est-ce pas significatif, d'autant qu'on ne voit plus de Salins apparaître dans les autres actes de cette époque se trouvant dans les Monuments de Trouillat? Tout cela, néanmoins, reste bien sous le sceau de l'hypothèse.

CONCLUSION

Dans le Bulletin pédagogique de la Société des instituteurs bernois, 1933 Nos 7/8, Paul-Otto Bessire a publié un mémoire intitulé: Le Jura féodal ou le Régime politique et social de l'Evêché de Bâle au moyen âge. Il écrivait, p. 124, «Quand les fonctions de maire eurent gagné en importance, elles furent aussi occupées par des ministériaux d'un ordre plus élevé ou par des hommes libres appartenant à la petite

noblesse. On s'exprimerait peut-être d'une façon plus exacte en disant que les maires, comme les ministériaux, entrèrent peu à peu dans les rangs de la noblesse inférieure; ils prirent les titres d'écuyer, et même de chevalier. Ce mouvement de bas en haut s'accéléra sans doute après 1262, quand l'évêque permit aux ministériaux d'entrer dans la noblesse et de posséder des fiefs, sanctionnant probablement de cette façon un état de fait.» Il ajoutait en note: «Il est donc relativement aisé de distinguer un noble d'un simple maire ou ministérial, ce que malheureusement n'ont pu faire nos historiens du cru qui voient une illustre famille dès qu'un quelconque Ulricus, Walterus ou Petrus accole à ce prénom, et par l'intermédiaire d'un *de* majestueux, le nom du village qu'il administre.»

Toutefois, pour celui qui étudie attentivement le système féodal, c'est justement le contraire qui s'est produit. Ce mouvement ne s'est pas fait «de bas en haut», mais bien de haut en bas. La noblesse portant des noms de villes et de villages se dégage déjà dès le 11^e siècle et il est douteux qu'à cette époque-là nos localités possédaient un maire tel que l'entendait cet auteur. En outre, aux 11^e et 12^e siècles, les personnages figurant dans les chartes comme témoins des évêques, des princes, des grandes maisons comtales, n'étaient certes pas de simples maires, de simples parvenus, mais des gens très importants dans le pays. Le titre de «nobilis vir» que portait le seigneur, le chevalier, n'était tout de même pas le fait de la roture.

La plupart des rois, des princes, ont eu des fils qui, eux, en ont eu aussi. Ces derniers, enfants d'illustres personnes, ne pouvaient pas tous devenir rois ou princes. Aussi leur attribuait-on des provinces, des comtés, des charges à la cour. Au fur et à mesure des nouvelles générations et par les partages chaque fois des pouvoirs et des charges, par le morcellement des biens héréditaires, les cadets, les puînés, les benjamins, en étaient réduits à devenir de simples seigneurs de villages, des nobliaux. Dès le 14^e siècle, beaucoup d'entre eux, victimes de l'éparpillement des biens et des héritages, victimes de l'indigence, se voyaient obligés d'accepter des charges administratives ou d'apprendre un métier dans l'artisanat ou l'agriculture. Un nom de famille roturier remplaçait le titre de noblesse. On a dit que toutes ou presque toutes nos anciennes familles nobles se sont éteintes et c'est vrai féodalement, mais c'est faux physiquement. La démonstration d'une origine illustre de certaines de nos familles bourgeoises pourrait être faite si l'on possédait la connaissance et les preuves; néanmoins, il en subsiste quelque chose: des indices! Des généalogistes n'ont-ils pas prétendu que chaque Européen a dans ses veines quelques gouttes de sang de Charlemagne?

C'est ainsi que les seigneurs du petit village montagnard de Muriaux auraient bien pu remonter généalogiquement jusqu'aux comtes de Bourgogne. Il serait souhaitable, dans ce pays, que notre monde féodal jurassien soit mis en fiches, comme dans un ordinateur, afin de servir à l'histoire de nos familles, afin de mener à des conclusions généalogiques valables. Cela non seulement sur la base des Monuments de Trouillat, mais aussi d'autres cartulaires des régions voisines. La continuation de ces Monuments serait utile par la publication, entre autres, du Cartulaire de Bellelay. Il y aurait lieu également de procéder à la vérification de tous les actes publiés par Trouillat, d'après les originaux, afin que chercheurs, généalogistes, historiens, ne suivent pas de fausses pistes. Il est en effet impensable que ce chartiste ait pu transcrire le nom de Myremont à la place de Myreuvat!

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur tous ces problèmes passionnants de recherches et de découvertes, mais il faut conclure. Je terminerai sur un plan moins «technique» et plus poétique. Dans l'Anthologie jurassienne, publiée par la Société jurassienne d'Emulation, vol. 1, p. 18, est reproduit un document d'avril 1242, qui constitue le plus ancien texte français connu de la Suisse romande. Il a trait au chevalier Hugues de Buix (village du district de Porrentruy) qui déclare, dans son vieux et poétique français de l'époque, faire un don à l'église de Grandgourt, du consentement de sa femme, dame Marguerite, et de ses fils Lyefroi, Girart et Huot (TR 5, p. 143). On est ici sans aucun doute en présence de membres de la famille de Pleujouse au vu des prénoms Hugues, Liefroy, Gérard et Hugo ou Hugues connus dans cette maison. Vers 1170 apparaît comme témoin un «dominus Lufrius de Buis» en compagnie des frères Théodoric et Gérard de Pleujouse; on le retrouve en l'an 1175 (TR 1, pp. 350, 357). La même anthologie cite, pp. 21, 22, les troubadours jurassiens Simonin de Boncourt et Girard de Pleujouse. Quiquerez, dans son manuscrit sur les seigneuries et châteaux, donne pour ce dernier trouvère les dates de 1175 à 1188 et, dans la généalogie qu'il a établie concernant la famille des seigneurs de Courtelary, il place un certain Jean Henry Petermann Compagnet, trouvère en 1403, malheureusement sans indication de source. Trouillat à son tour (vol. 4, pp. 336, 678, 687) nous fait connaître un bourgeois de Porrentruy, maître Pierre de Vendlin-court, ménestrel en 1359 et 1362, ainsi que maître Jean «menestriez» à Vendlin-court, en 1374. On le constate, notre Jura ne manquait pas de poètes-troubadours et de chansonniers-ménestrels au moyen âge.

Abréviations:

TR:	Joseph Trouilat: Monuments de l'Histoire de l'ancien Evêché de Bâle
UBB:	Urkundenbuch der Stadt Basel
FRB:	Fontes Rerum Bernensium
ZR:	Carl Zeerleder: Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern
MA:	Georges-Auguste Matile: Monuments de l'histoire de Neuchâtel
MDSR:	Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande
KK:	Kindler von Knobloch: Oberbadisches Geschlechterbuch
AHS:	Archives héraldiques suisses
AN:	Léon et Michel Jéquier: Armorial neuchâtelois
PA:	Paul Aeschbacher: Die Burgen und Schlösser des Kantons Bern, Jura und Seeland.

Les chiffres romains des sources et références sont remplacés dans ce travail par des chiffres arabes.